

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 89 (1962)
Heft: 5

Artikel: Propos du vignoble
Autor: Mat.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Propos du Vignoble

Si, actuellement, dans toutes nos maisons, on trouve la photographie du général Guisan, au siècle passé, le portrait de Louis Ruchonnet trônait dans toutes nos familles.

Si je vous parle aujourd'hui de ce grand homme d'Etat que Lavaux s'honneure de compter au nombre de ses meilleurs enfants, c'est parce que j'ai, justement, entre les mains, trois lettres écrites, de Berne, par Louis Ruchonnet à l'une de ses connaissances du vignoble.

Deux de ces lettres datent d'octobre 1885.

Le 25 octobre de cette année-là devait avoir lieu une votation fédérale sur l'alcool. (Il s'agissait du vote sur le « schnaps ».) De part et d'autre, partisans et adversaires se démenaient, s'agitaient, tenaient des conciliabules. Laissons la parole, ou plutôt la plume, à notre éminent concitoyen :

« *Les quelques députés rejétants font les diables à quatre pendant que les nombreux députés qui ont voté l'affaire restent dans leurs pantoufles. Curti court et écrit. Decurtius écrit et court... On fait accroire aux pauvres gens que la mesure nouvelle est une tentative des gros pour manger les petits, et les petits se mettent en travers...*

Mais, comme Vaudois, je dois dire qu'un échec me paraîtrait l'événement le plus malheureux qui pût nous arriver en ce moment et voici pourquoi (suivent les considérants).

Donc il faut que chez nous on vote en masse, non comme un seul homme, mais comme quarante cinq mille hommes. La victoire ou la défaite sont dans nos mains. Qu'on le sache bien et qu'on se le dise.

Bonnes amitiés au préfet, au syndic, à l'oncle Isaac, à tous s. v. p. ; à vous, cher monsieur, une bonne poignée de mains.

L. Ruchonnet. »

Dans l'intervalle, Ruchonnet reçoit de son ami quelques bouteilles de vin et il lui répond :

« *Quand je vous écrivais l'autre jour, pour vous entretenir du vote sur le « schnaps », je ne doutais guère qu'en ce moment même votre carte de visite m'arrivait sous une forme très agréable. Le vin est admirable et ce n'est pas sans orgueil que je le fais apprécier aux connaisseurs d'ici... Toujours est-il que j'ai là de quoi proclamer la supériorité du vignoble vaudois sur tous les vins, passés et futurs. »*

Et revenant à la votation il termine sa lettre par ces mots :

« *Dans le vignoble, il ne peut pas y avoir deux opinions. Le tout est qu'on aille au vote. Vous vous y emploierez sans doute durant ces vendanges.*

Et pour la Suisse, c'est une question d'honneur. Il s'agit de savoir si le « schnaps » est au-dessus de la Confédération, ou la Confédération au-dessus du « schnaps ».

Restons dans le vignoble. Pour la seconde fois, en trois ans, les vignerons voient un des leurs accéder à la plus haute magistrature du pays. Bonne année, Monsieur le Président Chaudet, et bon courage !

Mat.